

Hétérogénéité discursive et hybridation de l'écriture dans l'œuvre romanesque de Tahar Djaout

Ahmed Boualili
Doctorant, ENS de Bouzaréah



Synergies Algérie n° 7 - 2009 pp. 201-211

Résumé : *Nous nous sommes attardé ans notre travail sur le caractère hybride de l'écriture djaoutienne. Cette hybridation apparaît non seulement dans l'imbrication de genres discursifs divers (lettre, poème, article de presse, etc.), mais aussi dans l'investissement du discours littéraire par d'autres discours (religieux, journalistique, etc.) composant de fait un interdiscours à déterminer.*

Mots-clés: *Genre, type, discours, hybride, littérature, journalisme, imbrication.*

Abstract: *We have lingered in our work on the hybrid nature of the Djaoutian writing. This hybridization appears not only in the overlapping of various discursive genres (letter, poem, newspaper article, etc.), but also in the inter investment of literary discourse to other discourses (religious, journalistic, etc.), which on their part constitute an interdiscourse.*

Keywords: *genre, type, discourse, hybridization, literature, journalism, overlapping.*

المخلص: تنافر خطابي وتهجين الكتابة في العمل الروائي للظاهر جاوت لقد ركزنا في عملنا على الطبيعة الهجينة للكتابة الجاوتية، ويبدو هذا التهجين ليس فقط في تشابك الأنواع الأدبية المختلفة (الرسالة-القصيدة-المقالات الصحفية) ولكن أيضا في استثمار الخطاب الأدبي من جراء الخطابات الأخرى (الدينية، الصحفية، الخ). مكونا بالفعل الخطاب المتفاعل أو الحوارى الواجب تحديده.

الكلمات المفتاحية: الجنس الأدبي، النوع الأدبي، الخطاب، الهجين، الأدب، الصحافة، التداخل.

Introduction

Au-delà de la dichotomie journalisme/littérature, les écrits littéraires et journalistiques de Djaout sont traversés par d'autres discours. Le discours religieux, le discours épique ou encore le discours épistolaire sont des indices certains de l'hybride dans le littéraire et dans le journalistique.

Comment alors l'imbrication des genres et des discours s'opère-t-elle ? Pourquoi est-elle utilisée ? En quoi participe-t-elle à l'argumentation ? Est-ce une marque de l'hybridation de l'écriture ?

Pour répondre à ces questions, nous regarderons de près les textes ou passages qui assurent cette imbrication car les frontières entre les discours considérés ne sont pas étanches. Pour ce faire, nous vérifierons la force argumentative d'un type d'imbrication discursive en particulier, à savoir les genres intercalaires.

Les genres intercalaires

Partant du constat qu'il est facile de distinguer les genres dans les arts autres que la littérature, Schaeffer se demande d'où vient la difficulté d'en faire de même dans ce domaine. Il est convaincu que :

« toute classification générique est fondée sur des critères de similitude, et le statut logique de ces critères, de même que la relative difficulté ou facilité avec laquelle on peut s'en servir pour discriminer entre divers objets, n'a aucune raison d'être différent selon les domaines. » (Schaeffer, J.-M., 1989 : 8)

La distinction des genres est tributaire, selon l'auteur de *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, de la définition de leur domaine. Commentant une citation de John Reichert, Schaeffer affirme que « la manière dont les théories essentialistes se servent de la notion de genre littéraire est plus proche de la pensée magique que de l'investigation rationnelle. » (Schaeffer, J.-M., 1989 : 35)

Effectivement, ces théories immanentistes partent de critères classificatoires intrinsèques pour situer tel ou tel texte dans tel ou tel genre, qui serait un « réceptacle » indépendant du texte qu'il s'apprête à accueillir. Notre souci n'est pas de consacrer une théorie générique, entreprise on ne peut plus ardue, qui a fait couler beaucoup d'encre avec la *Poétique* d'Aristote, la théorie évolutionniste, les principes-questions de Brunetière et l'esthétique de Hegel.

Notre objectif est de montrer que les écrits de Djaout s'inscrivent certes dans un genre littéraire, mais que cette appartenance transcende par la même occasion cette classification générique car « le terme roman, par exemple, n'est pas un concept théorique correspondant à une définition nominale acceptée par l'ensemble des théoriciens littéraires de notre époque, [écrit Schaeffer], mais d'abord et avant tout un terme accolé à des époques diverses à des textes divers, par des auteurs, des éditeurs et des critiques divers. » (Schaeffer, J.-M., 1989 : 65)

Cette ambiguïté de la relation d'appartenance générique » est perceptible dans *L'exproprié*. En effet, ce texte porte la mention « roman » sans pour autant satisfaire aux critères déterminant cette catégorie. Nous avons montré dans notre mémoire de magistère que, statistiquement, ce « roman » se rapproche davantage de la poésie que du récit, ce qui confirme le point de vue de certains critiques, comme Janine Fève-Caraguel qui voyait dans ce texte un poème. Ce qui importe, c'est de montrer comment le genre sert de cadre sans pour autant constituer une fin en soi. En d'autres termes, c'est la transgression du genre qui est significative. Elle participerait de la stratégie argumentative de l'auteur. Quelle formation discursive l'auteur veut-il faire passer en transgressant les critères classificatoires d'un genre ? Pour répondre à cette question, analysons les marques discursives de cette transgression. Il s'agit, entre autres, de l'intrusion d'un genre dans un autre.

Les genres intercalaires sont des genres de discours qui s'inscrivent dans un autre genre. Il s'agit, par exemple, d'un poème qui serait inséré dans un roman. Les romans de Djaout sont traversés par des textes appartenant à d'autres genres discursifs comme la poésie, la lettre et l'article de presse.

Ces textes sont repérables grâce à des indices typographiques et conventionnels. Il s'agit par exemple de la présentation en vers pour le poème ou de la présence d'un destinataire pour la lettre, ou encore de la référence autonymique pour l'article de presse. Au demeurant, c'est une hétérogénéité discursive, au sens de variété de discours, qui est à l'œuvre dans les textes de Djaout. Ce sur quoi il y a lieu d'insister, c'est que cette variété répond à une stratégie discursive. Djaout lui-même est conscient de la fonction discursive de ces genres. Il dit à ce propos qu'ils « ont pour fonction de raconter profondément la crise, l'inavouable, de casser le réalisme du texte pour permettre au lecteur de voir ce qu'on voulait lui montrer. » (Djaout, T., *Algérie-Actualité* n°939)

Bakhtine affirme aussi qu'ils « peuvent être directement intentionnels ou complètement objectivés, c'est-à-dire dépouillés entièrement des intentions de l'auteur, non pas « dits », mais seulement « montrés », comme une chose par le discours ; mais le plus souvent, ils réfractent, à divers degrés, les intentions de l'auteur (...). » (Bakhtine, M., 1978 : 142) Ce sont ces intentions en tant que constitutives d'une stratégie que nous tenterons de découvrir.

Pour la poursuite de notre analyse, rappelons que le genre d'un texte s'inscrit dans un discours déterminé. Il n'est pas exclu qu'un discours soit exprimé par différents genres. Ainsi le discours journalistique peut-il être représenté par différents genres tels que la chronique, la brève, le reportage, etc. De même, le discours littéraire peut prendre la forme d'un poème, d'un sonnet ou encore d'un roman.

Ce rappel fait, nous allons tout d'abord repérer les genres utilisés par Djaout dans ses écrits pour déterminer les types de discours auxquels ils correspondent. Nous analyserons ensuite les stratégies discursives sous-jacentes à l'emploi de tel ou tel genre et de tel ou tel discours. Dans notre corpus, le discours littéraire est exprimé par plusieurs genres. Bien que du point de vue institutionnel les textes que nous soumettons à l'analyse soient des romans, nous rencontrons dans leur trame des poèmes, des lettres, des articles de presse, des télégrammes et des chansons.

Nous nous intéresserons donc à l'introduction de textes journalistiques ou autres dans les romans. Les textes que nous analyserons sont deux lettres et un article de presse insérés dans les romans et une chronique parue dans *Ruptures* et réécrite pour *Le dernier été de la raison*.

Nous nous sommes intéressé au genre intercalaire constitué par la poésie introduite dans des romans comme *L'exproprié* et *L'invention du désert*. Quelles sont donc les intentions de l'auteur ? Ya-t-il derrière l'emploi de cette imbrication une hybridation de l'écriture ? Pour répondre à ces questions, nous procéderons en deux étapes :

- Analyse des lettres et d'un article de presse insérés dans les romans ;
- Examen de la réécriture de la chronique journalistique dans le roman *La lettre* («Le message ravalé », *Le dernier été de la raison*, pp. 77-78).

Pour analyser la lettre en tant qu'écriture intime, trois étapes doivent être respectées :

- 1) Dégager les caractéristiques de l'écriture intime (typographie, mode d'introduction, abolition de l'écran ...).
- 2) Vérifier son adéquation avec les textes réels.
- 3) Catégoriser ces modes d'écriture intime.

Ce premier texte que nous étudions est certes une lettre mais il ne peut être considéré comme tel. En effet, le narrateur dit de prime abord : « *Voici la lettre qu'il a écrite à sa fille mais qu'il ne lui enverra jamais.* » Ce qui caractérise une lettre, c'est le fait de la transmettre¹. Ensuite à lire cette lettre, nous nous rendons compte qu'elle respecte plutôt les critères d'un poème.

Bien que le narrateur présente le texte en question comme une lettre, il s'agit en fait d'un poème. Pourquoi alors le désigner par lettre ? Du point de vue narratif, la lettre rompt moins la narration qu'un poème. En effet, l'utilisation autonymique de lettre ouvre un horizon d'attente qui ne saborde pas la narration dans la mesure où la lettre est également une narration. Quant au poème, il introduit une rupture foncière dans la narration.

En définitive, c'est moins le texte intercalaire que sa désignation qui constitue une stratégie discursive. L'horizon d'attente incertain est peut-être l'objectif de l'auteur, pour prédisposer le lecteur à une attitude plus réceptive. Sachant que la lecture de la poésie est de moins en moins répandue vu son aspect plus contraignant que celui de la prose, l'auteur s'assure de l'attention du lecteur en le leurrant. Le contrat de lecture est certes transgressé, mais le lecteur adhère volontiers dans la mesure où il croit lire une lettre alors qu'il lit bel et bien un poème.

La lettre (« Le justicier inconnu », *Le dernier été de la raison*, pp. 95-96)

Ce texte remplit quelques critères caractérisant la lettre. Nous savons que c'est une lettre par l'intermédiaire du narrateur. Mais au-delà de cette autonymie, les circonstances renvoient à la réception d'une lettre : « *Depuis des mois déjà, Boualem Yekker n'ouvre sa boîte aux lettres qu'avec beaucoup d'appréhension (...)* » ; « *L'enveloppe ne porte ni timbre ni cachet ; elle n'a pas été expédiée par la poste.* »

Voici le texte de la lettre :

« Étant donné ta culture et ton savoir (qui rendent impardonnable ton égarement), la société des mécréants t'accueillera à bras ouverts pour services rendus. Elle a besoin d'hommes comme toi pour répandre son immoralité et ses desseins abjects. Mais une ultime issue de salut t'est offerte Ne sois pas l'instrument inconscient d'un projet diabolique. Mets plutôt ton savoir et les jours qui te restent (la vie ici-bas n'est pas éternelle) au service de la morale la plus haute. De la part de quelqu'un qui espère seulement être la cause de ton réveil sans toutefois se faire trop d'illusions, car le Maître de la Création, Qui s'est interdit de faire le mal, égare qui Il veut et guide qui Il veut vers le chemin droitement tracé ».

En introduisant cette lettre, l'auteur cherche à accroître l'effet de réel caractéristique du roman *Le dernier été de la raison*. En effet, la lettre est un gage d'authenticité, comme le souligne Laurent Versini, « Le romanesque s'efface derrière l'authenticité [...]. Authenticité des lettres, authenticité des faits, authenticité des sentiments. » (Versini, L., 1979 : 50-51) Dans le même ordre d'idées, Frédéric Calas écrit :

« La lettre insérée se distingue du tissu narratif premier par la rupture énonciative existant entre le discours enchâssant et le discours enchâssé. [...] ce procédé qui relève des stratégies de fiction visant à authentifier le récit, lui donner la couleur de la vérité des faits. C'est le réalisme d'un procédé narratif cherchant à gommer un procédé romanesque. La lettre serre l'actualité de près. Elle permet dans un récit de ce type qui est en général rétrospectif d'opérer un retour au présent de l'actualité en train de se faire. C'est le simulacre du naturel. Pour ce faire, la fonction narrative est alors déléguée à un autre personnage. Il y a donc une cassure nette entre ces deux énonciations. » (Calas, F., 1996 : 42)

Il y a dans l'insertion de la lettre une « rupture énonciative », autrement dit la manifestation d'un locuteur autre. Cette polyphonie engendre un rapport dualiste entre un énonciateur et un récepteur. Comme la présence de deux co-énonciateurs est un gage de sincérité et une validation du contenu propositionnel, nous pouvons dire que la lettre introduit le paramètre de vérité dans le discours littéraire. Ce paramètre sera confirmé par l'apparition de la fonction référentielle du discours. En effet, l'introduction de cette lettre transporte le lecteur dans la réalité algérienne des années quatre-vingt dix où les intellectuels et les « parias » recevaient des lettres de menaces. Ce procédé donne à la narration, fictionnelle, un ancrage dans la réalité.

L'objectif recherché par l'auteur est l'accentuation du rapport à la réalité et l'implication du lecteur dans la mesure où il est introduit dans l'intimité du personnage, symbolisée par son courrier personnel.

L'épopée en dérision/l'article de presse («Un inventeur national primé à la Foire de Heidelberg », *Les vigiles*, pp. 155-159)

L'article en question apparaît à la page 155 du roman *Les vigiles*. L'introduction de cet article épique est préparée par une mise en scène digne du *Roman de la rose* où les chevaliers racontent leurs exploits aux dames restées les attendre au château :

« La scène se passe dans la salle de séjour. Ils parlent de choses et d'autres (toutes les fenêtres sont fermées car de la rue monte un bruit impressionnant de chantier) en attendant l'heure de déjeuner. »

Samia, la « gente dame », va feuilleter le journal, mais c'est à Mahfoudh, le « chevalier », de lire son histoire, son épopée, plutôt celle du pays :

« Tout à coup, Samia, qui feuillette le journal sans vraiment avoir l'air de le lire, s'écrie : - Mais regarde-moi ça ! Mahfoudh se rapproche immédiatement, la curiosité en éveil. Il lit alors (...) »

L'épopée est donc mise en branle. Ce qui va être tourné en dérision, c'est la langue de bois, c'est ce

« journaliste à court d'idées, qui n'a pas dû écrire depuis des semaines, [qui] a poli la dépêche, l'a enjolivée, pour en tirer trente-cinq lignes d'une prose mariant la patrie, le football et la science dans le même hommage vibrant. »

Le titre de l'extrait correspond syntaxiquement aux titres qu'on rencontrerait dans un journal : c'est une phrase nominale passive qui répond aux questions *qui ?*, *où ?* et partiellement à la question *quoi ?*

Sémantiquement, l'épithète « national » attire notre attention : Mahfoudh est devenu à son insu un « héros » national alors qu'il avait à tout moment minimisé son invention : « Lemdjad répète en appuyant sur chaque mot : C'est une petite machine, un modeste métier à tisser » ; « J'ai inventé une petite machine » (Djaout, T., 1991 : 107) Les personnages qu'il a eu à rencontrer y ont également accordé peu d'importance. Ainsi, le secrétaire général lui fait-il remarquer :

« Ce n'est pas tous les jours que nous avons affaire aux inventeurs. C'est pourquoi il faut comprendre nos réactions. Vous n'ignorez pas que dans notre sainte religion les mots création et invention sont parfois condamnés parce que perçus comme une hérésie, une remise en cause de ce qui est déjà, c'est-à-dire de la foi et de l'ordre ambiants. Notre religion récuse les créateurs pour leur ambition et leur manque d'humilité ; oui, elle les récuse par souci de préserver la société des tourments qu'apporte l'innovation. » (Djaout, T., 1991 : 41-42)

Lors de son retour de Heidelberg, le douanier qui « accueille » Mahfoudh Lemdjad tient un discours plein de reproches à l'égard de celui-ci :

*« - Qu'est-ce que c'est que ça ? (...)
- C'est un métier à tisser.
- Ah ! Je pensais que c'était une marionnette désarticulée. Vous me voyez très déçu...
- Et pourquoi donc ?
- Parce que je m'attendais à trouver une vraie machine : un astronef miniature, un robot ménager ou un ordinateur. Finalement, vous avez inventé un métier de vieille femme. Vous ne vivez donc pas ici ? Vous ne savez pas que notre pays est absolument engagé dans la voie du modernisme ? Sortez donc un jour dans la rue au lieu de rester cloîtré chez vous et regardez les jeux électroniques, les téléphériques, les journaux lumineux. Cela vous donnera peut-être des idées pour d'autres inventions. »* (Djaout, T., 1991 : 149)

Finalement, une reconnaissance officielle est accordée à son invention à travers un journal, *Le Militant incorruptible*, qui rappelle le journal gouvernemental *El Moudjahed* dont il est la traduction, avec une pointe d'ironie.

Le narrateur ne dit rien de ce qui s'est passé à Heidelberg, mis à part que le déplacement « s'est bien passé ». C'est l'article de presse qui donne plus de détails. Nous savons désormais que l'inventeur a été primé. Pourquoi est-ce le journaliste qui nous l'apprend ?

Étant donné le caractère vraisemblable, voire réaliste de l'écriture de ce roman et l'existence effective de cette foire aux inventions, il était plausible que ce soit la presse qui relaie l'information. C'est aussi une occasion pour Djaout, journaliste lui-même, de réfléchir à cette profession et à sa vassalisation depuis l'indépendance.

L'introduction de cet article dans le roman a de ce fait une double visée argumentative. Tout d'abord, Djaout ironise sur la langue de bois dont se sert le pouvoir à travers cet appareil idéologique qu'est le journal. Ensuite, Djaout profite de cet espace pour régler des comptes avec une corporation assujettie à ce même pouvoir.

Ce discours idéologique qui rend plutôt compte des priorités du régime en place est dénoncé dans cet article. Le lecteur apprend que l'invention technologique se situait sur « *un (...) terrain au moins aussi prestigieux que celui du gazon artificiel* » (Djaout, 1991 : 155) Il est fait allusion au travestissement de réalisations personnelles (inventions technologiques ou victoires footballistiques) qui sont récupérées par le pouvoir pour en tirer prestige comme s'il en était l'auteur.

Par ailleurs, cette information concernant l'inventeur n'est pas aussi importante qu'il ne paraît. Introduite dans une langue de bois, elle en prend l'empreinte et devient artificielle, voire artifice.

La référence à l'âge de Mahfoudh n'est pas non plus fortuite. À « *seulement 34 ans* », Mahfoud a inventé un métier à tisser. *A priori* la jeunesse n'est pas considérée ici comme une tare. Toutefois, c'est le propre du discours démagogique de dire le contraire de ce qu'il prétend. D'ailleurs, cette démagogie sera vite mise à nu dans l'article qui vient après. Le narrateur le laisse entendre en disant : « *Mahfoudh enchaîne immédiatement, comme s'il s'agissait de la même information, sur l'article suivant (...)* »

Certes, il ne s'agit pas de la même information, mais c'est du même discours démagogique qu'il est question. Dans l'article que nous venons d'analyser, il est fait référence à cette conciliation entre passé et modernité que le pouvoir s'engage à réaliser. Cependant, cette référence est rapidement remise en cause par la condamnation de la « réaction », du retour au passé. En bref, le recours au texte journalistique comme imbrication dans le texte littéraire a permis de construire un contre-discours. Celui-ci répond à un discours démagogique soutenu et développé dans l'article de presse par le journaliste.

Conscient du pouvoir qu'exerce le journalisme, Djaout exploite ce procédé pour montrer le caractère pernicieux du discours officiel véhiculé par la presse étatique. C'est un soutien franc à la presse indépendante qui vient de voir le jour en 1988 (le texte est paru en 1991).

L'article de presse à l'origine du texte littéraire

Le texte littéraire a constitué l'objet de diverses disciplines ayant donné naissance à des approches aussi variées que complémentaires. Le texte littéraire,

cet objet fluctuant, ne naît cependant pas *ex nihilo*. Nous n'entendons pas rappeler ici les différentes théories de la critique littéraire, qu'elles soient structuralistes, sociologiques, psychologiques, psychanalytiques ou autres qui se sont certes intéressées au texte lui-même, à ses conditions de production et de réception, mais toujours dans sa forme finie. Dans notre perspective d'étudier un texte de Tahar Djaout extrait du roman intitulé *Le dernier été de la raison*, nous nous sommes servi de son équivalent journalistique pour comprendre les modifications apportées à ce dernier.

Dans ce qui va suivre, il s'agira de considérer la réécriture de la chronique et sa transformation en texte littéraire. Le plus important, par ailleurs, est de dégager à travers cette analyse le ou les procédé(s) d'écriture et de réécriture utilisé(s) par Djaout.

Nous partirons, d'une part, du principe selon lequel tout texte, relativement définitif, étant le condensé d'une multitude de textes satellitaires, peut être considéré comme l'élément «archéologique»² du texte à étudier. D'autre part, dans les limites qu'impose ce travail et pour des raisons méthodologiques, seule la chronique journalistique sera prise comme «lieu où s'est mise en branle la chaîne des procédures.» Il convient d'étudier tous les éléments susceptibles d'expliquer le texte définitif et d'apporter des informations nécessaires à sa compréhension et au mode de fonctionnement de son écriture. La première remarque concerne les titres respectifs des textes, à savoir « Petite fiction sous forme de réalité », pour la chronique, et « Un rêve en forme de folie », pour l'extrait de roman.

Tout d'abord, d'un point de vue formel, nous relevons une construction syntaxique identique avec une phrase nominale et la répétition du mot «forme». Nous remarquons également la comparaison qui s'institue entre la fiction et la réalité, d'une part, entre le rêve et la folie, de l'autre. Ensuite, au niveau du sens, la chronique va de la fiction vers la « dure » réalité à laquelle nous sommes confrontés en lisant le texte. L'extrait, quant à lui, va du rêve vers la folie, qui sont identiques en psychanalyse dans la mesure où ils sont source de créativité.

Ces deux titres rendent compte de la distinction que fait Djaout entre littérature et journalisme. Il suggère en substance que le journalisme s'inspire de la réalité alors que la littérature explore l'intériorité, donc le rêve, pour produire une œuvre qui sent la folie.

D'autres procédés apparaissent dans le corpus. Assurément, le texte littéraire s'est constitué dans la transformation de la chronique à travers certains procédés. En effet, l'auteur utilise, à la place du substantif « Rêveur », un nom de personnage, Boualem Yekker. Yekker signifie en berbère, langue maternelle de Djaout, «l'éveillé». Le rêveur s'est donc éveillé pour faire dire à l'écrivain des vérités que le journaliste n'arrivait pas ou ne pouvait pas dire.

Notre hypothèse est corroborée par ce passage que nous trouvons dans le texte littéraire et qui n'existe pas dans la chronique : « *Maints citoyens découvrirent que Dieu pouvait révéler un visage bien hideux.* » ; ou

« La grande trouvaille qui alimente ces derniers temps d'interminables débats dans les mosquées stipule que, lorsqu'arrive ce moment béni par Dieu de besogner sa femme dans le noir, le croyant se doit d'aller au lit du pied droit, sinon Satan l'y précédera ! Il doit également accomplir l'acte couché sur le côté droit. »

Cette impossibilité de dire est dictée par le respect des croyances qui lui interdit, par déontologie journalistique, de les dénigrer.

Boualem introduit un élément nouveau dans le texte littéraire. Signifiant «*le porte-étendard*» (de la culture), ce nom permet l'ajout d'éléments en rapport avec son activité professionnelle : «*De l'intérieur de sa librairie, à travers le triangle découpé par la porte ouverte, il regarde des formes noires* ».

En second lieu, le rapport à la réalité comme principe du journalisme est transgressé dans le texte littéraire pour donner naissance à un passage digne d'un visionnaire. En effet, la réalité décrite par le journaliste coïncide avec les législatives de 1991 qui ont vu propulser les islamistes aux premières loges de l'activisme politique, leur donnant l'occasion de faire passer leur projet obscurantiste.

L'écrivain va tenter d'éveiller ses lecteurs, de leur faire prendre conscience des risques que renferme ce projet, d'où la transformation de la chronique par l'ajout ce passage :

« La catastrophe s'est abattue, comme un séisme qui bouleverse la face du monde, dévoilant des gouffres hideux, des paysages dévastés, des espaces inhospitaliers, des faces affligées de vernis, des corps cataleptiques. Boualem Yekker se rappelle les démonstrations de force : détachements de barbus défilant en ordre serré, avec des yeux révoltés, des mines extatiques d'illuminés. Ils hurlaient leur détermination à épurer la société afin de la rendre conforme aux commandements du Très-Haut. Les hommes qu'ils portèrent au pouvoir étaient leur réplique en tout point : même sens des certitudes, même mépris du dialogue (du moment qu'ils détiennent la Vérité !), même raideur dans les décisions. Le peuple, qui attendait des nouveaux maîtres qu'ils se montrent plus soucieux que les précédents de procurer du travail, des logements, un quotidien plus clément, le pauvre peuple dut vite déchanter. Les préoccupations premières des dirigeants, pressés de réaliser la volonté de Dieu sur terre, furent d'interdire l'alcool, de combattre la mixité dans les écoles, de séparer dans les lieux de travail les hommes des femmes, de fermer un grand nombre d'hôtels chic accusés de favoriser la débauche. »

Le discours littéraire instaure une discontinuité dans la réalité et lui confère un prolongement. L'effet ainsi produit accentue la stratégie discursive de Djaout qui vise à provoquer chez le lecteur de l'aversion pour la formation idéologique des islamistes et celle des gouvernants.

Conclusion

L'imbrication discursive a fait l'objet de ce présent travail. Elle est une forme d'hybridation de l'écriture dans la mesure où l'hybride est la présence d'éléments hétérogènes dans un ensemble censé être homogène. Du point de vue des types

discursifs, le discours journalistique s'imbrique dans le discours littéraire. Dans le registre des genres discursifs, plusieurs genres, entre autres la lettre, le poème, la prédication ou encore l'article de presse se rencontrent dans le genre romanesque. Sur le plan linguistique, le plurilinguisme est omniprésent dans l'œuvre de Djaout. Effectivement, plusieurs langues apparaissent dans le système d'expression de l'auteur à savoir la langue française.

L'analyse de ces diverses manifestations de l'imbrication discursive a permis de mettre en évidence leur déploiement discursif et leur force argumentative. L'examen des genres intercalaires a été la première étape de cette analyse. Deux lettres et deux articles de presse introduits dans le discours littéraire, et plus formellement dans les romans *Les vigiles* et *Le dernier été de la raison*, nous ont permis de relever cette intrusion. Nous en avons conclu que la première lettre en forme de poème a été utilisée pour influencer l'interlocuteur. Assurément, la modification de l'horizon d'attente a suscité chez ce dernier l'adhésion, voire la complicité avec le locuteur.

L'étude de la deuxième lettre a révélé que l'imbrication participe à renforcer le rapport au réel dans *Le dernier été de la raison*. En effet, elle lettre consolide la notion de vérité en se référant de façon explicite à une réalité vécue par la société algérienne durant les années quatre-vingt dix.

Enfin, l'hybridation du discours littéraire par le discours journalistique s'est opérée, d'un côté, par l'introduction d'un article de presse dans *Les vigiles* et, de l'autre, par la réécriture d'une chronique journalistique parue dans *Ruptures* en 1993 pour sa transformation en écrit littéraire inséré dans *Le dernier été de la raison*, édité en 1999.

Nous sommes arrivé à deux conclusions à propos de ce type d'hybridation. Premièrement, l'article de presse inséré tel quel dans *Les vigiles* a contribué à dénoncer la langue de bois et par là-même la formation idéologique qui en fait usage. Deuxièmement, la réécriture de la chronique journalistique et son insertion dans l'écrit littéraire a démontré la capacité du discours littéraire à transcender le réel en lui donnant un possible prolongement. Du coup, ce qui était inadmissible dans le discours journalistique devient possible dans le discours littéraire.

Notes

¹ Cf. missive qui est l'équivalent de lettre et qui renferme par son étymologie l'idée de transmission.

² Jean Bellemin-Noël définit l'archéologie d'un texte comme «*la remontée vers le lieu où s'est mise en branle la chaîne des procédures*», cité par Henri Mitterand, «Programme et préconstruit génétique : le dossier de L'Assommoir», In *Essais de critique génétique*, ouv. Coll., Paris, Flammarion, 1979.

Bibliographie

- Bakhtine, M. 1978. *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard.
- Calas, F. 1996. *Le roman épistolaire*, Paris : Nathan-Université.
- Djaout, T. « Agave de H. Djabali ». *Algérie-Actualité* n° 939, du 13 au 19 octobre 1983.
- Djaout, T. « Brouillage de repères ». *Algérie-Actualité*, n° 1340, du 20 au 26 juin 1991.
- Djaout, T. « Petite fiction en forme de réalité ». *Ruptures* n° 16, du 27 avril au 3 mai 1993.
- Djaout, T. 1981. *L'exproprié*, Alger : SNED.
- Djaout, T. 1984. *Les chercheurs d'os*, Paris : Seuil.
- Djaout, T. 1987. *L'invention du désert*, Paris : Seuil.
- Djaout, T. 1991. *Les vigiles*, Paris : Seuil.
- Djaout, T. 1999. *Le dernier été de la raison*, Paris : Seuil (à titre posthume).
- Hamburger, K. 1986. *Logique des genres littéraires*, Paris : Seuil.
- Kebbas, M. 2005. Le concept de vérité dans la fiction. Le cas du discours mammérien de la fiction. Thèse de doctorat, Mostaganem, Algérie.
- Maingueneau, D. 1994. *Analyse du discours*, Paris : Hachette.
- Moeschler, J. et Reboul, A. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.
- Schaeffer, J.-M. 1989. *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris : Éditions du Seuil.
- Searle, J. R. 1982. *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage*, Paris : Minit.
- Versini, L. 1979. *Le roman épistolaire*, Paris : PUF, (rééd.).